

Gosier, Le 1er Juillet 2021

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) a souhaité s'engager dans une démarche d'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) en collaboration avec les services de l'Etat, ses communes membres et ses partenaires. Dans cette optique un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé jusqu'au 16 juillet, afin d'identifier les acteurs présents au sein des communes membres de la CARL et qui souhaiteraient participer activement à un développement vertueux du territoire.

De ce fait, la CARL, dans le cadre de l'élaboration de son CRTE, poursuit un double objectif :

- A court terme, **identifier avec les acteurs du territoires** (collectivités territoriales, acteurs sociaux-économiques, associations, habitants) les actions à impact immédiat à mettre en œuvre rapidement au niveau local pour favoriser la relance.
- A moyen terme, **accompagner une dynamique partenariale** visant un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, social et économique

Les structures aptes à répondre à cette AMI sont :

- les associations,
- les entreprises,
- les collectivités territoriales

Chaque opérateur devra transmettre une présentation de son activité détaillée en précisant le statut du porteur de projet et ses coordonnées, la domiciliation de l'activité ainsi que la nature et le descriptif de l'activité.

L'objectif du président de la CARL Cédric Cornet est d'offrir un partenariat solide et des canaux de cofinancement aux projets portés par les forces vives du territoire.

Par le biais de cet AMI, la CARL entend identifier les acteurs présents sur son territoire et qui souhaitent participer activement à son développement vertueux. Ces ambitions se doivent d'être en accord avec les objectifs nationaux du CRTE et du projet de territoire de la CARL, en cours d'actualisation.

Les porteurs de projet pourront bénéficier de fonds de relance fléchés par l'Etat pour chaque territoire ainsi que d'un accompagnement technique de la CARL. Les projets accompagnés, financés jusqu'à 80 % par l'Etat, devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels.

La date limite de réception des projets est fixée au vendredi 16 juillet 2021 avant 12h.

Contacts :

Attachée de presse - Yannick ZEBUS 0690 576 333 yzebus@rivieradulevant.fr
www.rivieradulevant.fr

Gosier, Le 1er Juillet 2021

Afin de candidater, chaque soumissionnaire est invité à remplir le modèle de fiche projet téléchargeable via le lien : <https://bit.ly/2TnLAja>. Il est possible de joindre en complément un document de présentation du projet au format souhaité.

Les projets peuvent être déposés directement au siège de la CARL, envoyés par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Cédric CORNET

Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

93 Boulevard du Général de Gaulle

97190 Le Gosier

Et par mail à carl@rivieradulevant.fr

Contacts :

Attachée de presse - Yannick ZEBUS 0690 576 333 yzebus@rivieradulevant.fr

www.rivieradulevant.fr